

## Retranscription extrait du Conseil Municipal du 16.09.2024

[...]

**- M. Paul**

Quand j'ai fait regarder la convention, j'ai essayé, à peu près de regarder. Le plus proche est à 60 kilomètres environ dans les périmètres. Sinon, on est à 5 kilomètres pour trouver...

**- Mme Escande**

Oui, il y a Châteauneuf aussi. Non, mais il n'y en a pas dans le coin. C'est vrai que...

**- M. Guillemin**

Un partenariat également en cours avec le club local à Montréal, de VTT, et de trial également.

**- Mme Escande**

Oui, ils font du VTT trial aussi.

**- M. Guillemin**

Parce que c'est des modules qui peuvent se passer en vélo-trial. C'est une discipline qui y ressemble, mais les techniques sont différentes. Le but, c'est que pour le moment c'est que cet espace il vive. Et c'est surtout faire vivre le secteur de la Prade. On a l'URAM qui vient faire ses entraînements, le lycée aujourd'hui avec monsieur Guedon et ses classes rugby. Et aujourd'hui, on aura du trial. Et c'est vrai qu'on aimerait venir réaffecter le tennis et remettre de la vie et du dynamisme là-bas sur la Prade pour en faire un pôle sportif. Et voilà, pour réoccuper l'espace de la Prade avec du sport. Et on a là un projet de trapèze volant également qui va arriver. Donc ça avance. Ça avance sur le secteur de la Prade pour remettre des épreuves et du sport sur ce secteur. Le gymnase en sport fermé, sport plein air. On aura les deux sites.

**- Mme Villard**

Je veux bien prendre la parole parce que lors du dernier conseil municipal, on a quand même échangé. Nadia n'était pas présente, mais on a quand même échangé sur ce sujet pour dire notamment qu'il y avait le stade aussi de Volpillère qui était désaffecté depuis de nombreuses années et que potentiellement, ça pourrait être un chouette lieu d'accueil et redynamiser ce quartier-là aussi. Pour dire que nous, on est favorable à chaque fois aux associations qui se

manifestent et qui sont dynamiques sur le territoire, mais que potentiellement, ce qu'on avait évoqué au dernier conseil municipal, c'est que le stade de la Prade peut accueillir des sports potentiellement plus populaires comme le football et que c'est dommage aussi de fermer cette porte-là.

**- Mme Escande**

Moi, ce qu'on m'a dit, c'est que ce terrain n'était pas valable pour un terrain de foot. Au niveau homologation, le sol n'était pas homologué pour un terrain de foot. Et c'est un footeux qui me l'a dit. Parce qu'à l'époque, il faisait du foot. Et qu'en fait, le terrain était...

**- M. Guillemin**

Pour être très clair, aujourd'hui, le terrain de foot n'est plus du tout praticable pour le foot et même le rugby, il ne faut pas faire de plaquage.

**- Mme Escande**

Moi, c'est quelqu'un qui faisait du foot...

**- M. Guillemin**

Sauf à s'incruster un caillou dans la tête. Donc ça veut dire...

**- Mme Villard**

Ça, c'est de l'entretien.

**- M. Guillemin**

Non, non, non, ce n'est pas de l'entretien, c'est la réfection totale du stade aujourd'hui. Parce que tout le drainage du stade a été remonté à la surface et donc c'est toute la reprise entière du terrain qu'il faut refaire. Il y a eu des erreurs.

**- Mme Escande**

Ça, je ne savais pas.

**- M. Guillemin**

L'entretien du stade, ça a été plus que de l'entretien, ça a été du labourage. Et donc, voilà...

**- Mme Escande**

Vraiment, c'est un footeux qui me l'a dit, il n'y a rien à voir avec tout ça. C'est pour ça que je savais qu'on n'enlevait rien à des footeux puisque ce n'était pas possible.

**- M. Guillemin**

Et même on ne peut pas faire de plaquage, parce que... Et les entorses, c'est compliqué.

**- Mme Villard**

J'entends ça, mais quel serait aussi votre avis sur, potentiellement, l'idée d'investir le stade de Volpillère ? Pourquoi ça n'a pas été réfléchi aussi ?

**- Mme Escande**

Ça, je ne sais pas. Nous, on nous a proposé celui-là, mais après, je n'en sais rien. Après, on a commencé à clôturer, on a fait déjà pas mal de choses.

**- Mme Villard**

Parce que nous, notre idée, c'est que quand même, le foot, c'est un sport populaire qui peut avoir...

**- Mme Escande**

Oui, mais si le terrain peut plus servir pour le foot.

**- Mme Fournet**

Il ne sert plus pour le foot, mais il sert pour le rugby. On ne peut pas y jouer, mais on y joue quand même, visiblement.

**- Mme Escande**

Apparemment le foot et le rugby c'est pas pareil... Moi, je n'y connais rien. Je ne pourrais pas vous répondre...

**- Mme Villard**

Non, mais s'il y a une équipe de foot, s'il y a une volonté, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas y avoir de...

**- M. Toulouse**

A Volpillère alors. L'équipe de foot on peut l'envisager à Volpillère.

**- Mme Villard**

Du coup, je pense que ce n'est pas les mêmes surfaces.

**- M. Toulouse**

Ça, dépend de quoi on veut parler. Si c'est une équipe de foot, de jeunes, de corpo, ça peut très bien se faire à Volpillère.

**- Mme Villard**

Le stade est vraiment beaucoup plus petit.

**- M. Toulouse**

Oui, mais le corpo, je répète, le corpo et les jeunes peuvent se faire au pire sans problème. C'est que pour l'équipe senior, les adultes, qu'il faut un stade réglementé entre 80 et 120 mètres de longueur. Mais pour les jeunes...

**- Mme Villard**

Ça veut dire qu'ils ne peuvent pas faire de tournoi. Là également...

**- M. Toulouse**

Pas sur le stade non plus. Il n'y a pas que moi...

**- Mme Villard**

Ce qu'on évoquait au dernier conseil municipal par rapport au foot...

**- M. Toulouse**

Non, mais votre position est bien. Moi, je vous propose donc d'envisager que le club de foot, que vous revendiquiez. Laissez-moi finir. Que vous revendiquiez depuis des années qu'on sait que chaque fois... Moi, j'ai fait le tour des jeunes encore cette fois-ci. Je n'ai pas trouvé de jeunes... Je dis bien de jeunes, j'ai trouvé des gens de 25, 30 ans qui veulent faire du foot, qui peuvent très bien faire une corpo comme on en faisait à l'hôpital Rocher-Largentière. Comme on la faisait à la Chataigneraie. Et le stade de Volpillère suffit comme le stade de Vinezac, où il y a un stade neuf, où il n'y a pas d'équipe de foot dessus à Vinezac, par exemple. Je vous prends un autre exemple. Vous avez un stade à Montréal, vous avez un stade à Laurac.

**- Mme Villard**

Il y a eu très régulièrement des équipes de foot sur Vinezac.

**- M. Toulouse**

Renseignez-vous, madame Villard. Renseignez-vous, il n'y a plus de clubs de foot à Vinezac. [Fausse information, il y a des équipes de foot sur Vinezac pour la saison 2024/2025, vérifié à posteriori par nos soins]

**- Mme Villard**

Oui, mais peut-être cette année, mais...

**- M. Toulouse**

Non, non, l'année dernière, il y a deux ans, il y a trois ans. Donc les jeunes peuvent très bien aller jouer à Volpillère sur le terrain de jeunes du corpo, peuvent très bien, on va le dire, faire Montréal, faire Laurac, faire Vinezac, qui n'est même pas... Donc, je veux bien envisager qu'il y ait un club de corpo, de jeunes qui prennent le terrain de Volpillère.

**- Mme Villard**

Oui. Cela dit, ce qu'on a évoqué au dernier conseil municipal, ce n'était pas non seulement l'équipe de foot, mais c'était aussi l'accueil potentiellement de cirques, de fêtes foraines, de choses... Là, on a eu le Loupoulo Festival. Il y a potentiellement des choses qui peuvent se faire sur ce stade.

**- Mme Escande**

Et pourquoi maintenant, qu'on s'installe vous nous bloquez? Il n'y a jamais eu pendant longtemps...

**- Mme Fournet**

Attends, attends Marjorie, s'il te plaît. Nous, la dernière fois, on a évoqué le problème du stade. On nous a dit qu'il n'y avait pas de délibération. Les travaux ont déjà commencé, on vote la délibération aujourd'hui. Heureusement qu'on vous a fait un courrier à ce sujet, visiblement.

**- M. Le Maire**

Je vous remercie.

**- Mme Fournet**

Oui, le problème, c'est qu'on marche un petit peu à l'envers. Nous, on nous met devant le fait accompli.

**- Mme Escande**

Je ne sais pas, mais nous, à chaque fois qu'on fait un truc, vous venez nous dire: Ah ba non, parce qu'il y avait ça.

**- Mme Fournet**

Le problème, c'est que cette convention, on l'a eue pour ce conseil municipal.

**- Mme Escande**

Ok, mais elle invente une équipe de foot qui n'existe pas. Et après, elle invente des pédophiles qui n'existent pas. Après, au bout de... Non, mais si, il faut arrêter. Donc à un moment, c'est bon, il faut arrêter. Il ne faut pas, devant nous, nous dire: Oui, c'est vrai, c'est bien. Juste, je précise ça. De nous dire devant nous, tout va bien et dès qu'on a le dos tourné, vous nous bloquez. Il faut arrêter à un moment.

Clochette actionnée par le Maire

**- Mme Villard**

Non, ça n'a rien à voir.

**- M. Le Maire**

Merci.

**- Mme Escande**

Votre équipe de foot, elle est où ?

**- M. Le Maire**

Je reprends. Je vous remercie.

**- Mme Villard**

On regrette de ne pas réfléchir à un projet où potentiellement, il peut y avoir des potentialités différentes et puis y réfléchir en commun.

**- M. Le Maire**

Si je peux me permettre, (clochette)

**- M. Toulouse**

Réfléchissons ensemble, et moi, je vous ai proposé des solutions.

**- Mme Villard**

Là, il y a des propositions.

**- M. Toulouse**

Et réfléchissez. Puis, avancez sur un projet, parce que vous n'allez pas au fond des dossiers. C'est ce que disait Mme Martin dans son article : Elle ne connaît pas les dossiers, elle ne va pas au fond de dossiers. C'était dans l'article. Mais moi, je vous rétorque la même chose. Vous me parlez d'un club de foot, il est venu en 2001, année de l'élection municipale. Vous me parlez d'un club de... Mme Villard, s'il vous plaît. Madame Fournet, pardon, excusez-moi. En 2008, le club de foot. En 2016, 2015, chaque élection, il y a un club de foot. En 2001, on a offert des... Non, des machines à laver pour les maillots. On a offert... Le club a duré... Ce n'est pas vous, madame Fournet. C'est la réalité, vous regarderez dans les archives.

**- Mme Fournet**

En 2001, on a... Je n'ai pas souvenir qu'on ait payé quoi que ce soit.

**- M. Toulouse**

2000, si c'est un arbitrage, 31 ans d'USL, je peux vous parler du club de l'USL comme Mme Monique Duffaut pourrait vous en parler. Mais je vous rassure, le club a eu la machine à laver, trois mois après, il a été fermé. C'est moi qui ai... C'est de mémoire. Je n'ai pas raison, Monique ? Si, elle a dit que... C'est, c'est moi qui ai été à la dernière en commission pour fermer le club de foot de l'USL. C'est moi-même qui ai pris la responsabilité. Le club avait ouvert par une équipe senior. Le premier match, qui se déroule, à Labégude, ils ont cassé, nos joueurs, les vestiaires du club et ils ont déchiré les licences adverses. Le deuxième match a eu lieu à Largentière contre Saint-Paul-Trois-Châteaux. Un dépôt de plainte a été fait par le club adverse avec des photos. J'ai assisté, j'étais le seul à défendre le club de l'USL où un monsieur qui était tenu par deux autres messieurs dans le vestiaire. Il était mordu ici à ce niveau-là. Je n'invente rien. Tout est à la commission de discipline. Le club a pris 7 600 francs d'amende. C'était des francs à l'époque. Le club n'a pas pu payer l'amende. C'est la mairie qui est revenue au secours. Et on a fermé le club à ce moment-là. Le club, il y avait de l'argent dessus, sur le compte, 1 000 €, quelque chose comme ça. On les a distribués aux jeunes pour faire une goûter. Voilà comment... Ce club de foot, j'en entends tous les six ans, tous les sept ans parler. Je cherche des bénévoles tous les six tous les sept ans et je trouve des gens qui vont s'investir, Mylène, je vous le dis franchement, pour deux mois, août, septembre, octobre. Après, il fait froid, c'est compliqué. Les parents, ça devient une garderie. Moi, j'ai amené, j'ai fait des kilomètres et des kilomètres avec ma voiture personnelle pour amener les enfants au Tournoi Saint-Privas, pour les amener à la ....., pour faire ci. Je peux vous promettre, Jérémy est témoin, ceux qui se sont occupés du foot peuvent le dire. Et Mylène, vous demanderez à n'importe qui dans Largentière, si monsieur Toulouse ne s'est pas occupé du foot à Largentière là, j'en fais... Alors je veux bien, moi, c'est mon sport préféré. J'ai arbitré 17 ans pour le club de Largentière. 17 ans. Je n'attends que ça, que vous me présentiez cinq candidats capables et un diplômé pour prendre un club de foot. Je serai toujours avec. Toujours. Mais je n'ai pas tout dit.

**- M. Le Maire**

Mais sur ce... Sur ce, on va.

=====

**Demande de subvention auprès de la Région pour le château**



– Mme Martin

Vous venez de dire quand même que la carte des formations, elle a été modifiée. Donc par rapport à la dernière fois...

- M. Le Maire

Attendez là, pour ce soir, l'ordre du jour, je le rappelle, c'est un point qui sort de ce sujet. Mais bon, parce qu'il est enthousiaste. Donc ce que je voulais dire, c'est juste autoriser à faire la demande de subvention auprès de la région.

- Mme Villard

Est-ce qu'on peut avoir plus d'informations pour pouvoir voter cette subvention ?

- M. Le Maire

C'est une question diverse tout à l'heure, si vous voulez, vous les poserez à l'avance.

- Mme Villard

Là, on est quand même dans le sujet pour la seconde demande de subvention.

- M. Le Maire

On est vraiment sur la demande demande de subvention.. Déjà, honnêtement, je ne comprends pas qu'on n'ait pas bu le champagne tous ensemble pour célébrer quand même cette victoire pour le château de Largentière. Il y a peu de communes qui, dans le secteur, peuvent quand même se prévaloir d'une subvention aussi importante. Sur un projet aussi lourd. Je ne sais pas si vous avez visité ces derniers temps le bâtiment.

- Mme Fournet

Non.

- M. Le Maire

Il se dégrade très fortement. Je pense que c'est bien que le projet connaisse une accélération.

- Mme Fournet

Est-ce qu'on peut avoir plus de précisions sur la première tranche des travaux ? Ça va concerner quoi ? Le château, l'aile qui servait de maternité ? Qu'est-ce que ça va concerner ? On ne peut pas avoir ce genre d'info ?

- **M. Le Maire**

Si, vous l'aurez, mais venez.

- **Mme Fournet**

Mercredi matin, je suis en mairie pour venir voir les plans.

- **M. Le Maire**

On vous donnera ici tous les documents.

- **Mme Fournet**

Je viendrai mercredi matin.

- **M. Le Maire**

Bien sûr, avec plaisir, madame Fournet.

- **Mme Fournet**

Il ne faut pas qu'on me dise que Sylvain n'a pas le temps.

- **M. Le Maire**

C'est vrai, il fournira les documents.

- **Mme Fournet**

On le laissera tranquille. Et je regarderai ce que je voudrais.

- **Orateur 1**

Réellement, si Alban était là...

- **Mme Fournet**

Peu importe, moi, c'est égal. Je serai là mercredi matin.

- **M. Le Maire**

Avec plaisir.

Vers quelle heure, que Alban puisse savoir ?

- **Mme Fournet**

Pour consulter quelques documents, ça ne me gêne pas qu'il soit là, ce n'est pas le problème. Enfin, si je consulte un document.

- **M. Le Maire**

C'est parce qu'il suit le dossier.

- **Mme Fournet**

Il me donnera des explications.

- **M. Guillemin**

Techniquement, consulter un document comme celui-là...

- **Mme Fournet**

Je ne suis pas capable ??

- **M. Guillemin**

Non, ce n'est pas ce que je dis, mais c'est bien d'avoir un petit aiguillage sur le site. Il y a des plans qui sont... Si on ne connaît pas la structure, si on ne connaît pas le lieu, sinon on ne sait pas, bon...

- **M. le maire**

Moi, je vous propose, si vous le voulez bien, d'être présent pour vous aider à comprendre le document.

- **Mme Fournet**

D'accord, on prend rendez-vous tout à l'heure, moi il n'y a pas de souci.

**- M. Le Maire**

Très bien. Je répète que c'est avec beaucoup de plaisir que je vous demande de m'autoriser à faire une demande de subvention pour le château de Largentière. J'en profite parce que la presse est présente, comme ça, ça prend le relais.

**- Mme Villard**

Nous, on peut répéter...

**- Mr le maire**

Ce n'est pas tous les jours 10 millions, quand même.

**- Mme Villard**

Monsieur le maire, on peut aussi répéter que nous, on n'est pas contre ce projet. On n'a jamais dit ça, mais par contre, on aimerait à chaque fois avoir des informations supplémentaires, ce qu'on n'a pas.

**- M. Le Maire**

Voilà, déjà, vous aurez des rendez-vous, vous pourrez prendre toutes les informations possibles. Pas de souci. Je veux dire, il n'a rien d'extraordinaire ce dossier, c'est un marché. Mais c'est vrai que moi c'est ....avec des réunions régulières. Mais c'est une très grande nouvelle pour la commune de Largentière. J'y tiens. Parce qu'on a toujours l'impression que c'est négatif. Aucune commune dans le département de l'Ardèche n'a un projet au CPER qui est un projet aussi important. Voilà. Et c'est un succès pour le conseil municipal. Je remercie tous les collègues qui s'y sont attelés. Voilà.

**- M. Le Maire**

Je vous consulte sur la demande de subvention, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Pas de problème ?

**- Mme Villard**

Avec la réserve, à l'heure d'aujourd'hui, on n'a pas tous les éléments. C'est un pour, mais...

- **M. Le Maire ?**

Vous n'avez pas tous les éléments des plans, mais en tout cas, le budget est de 10 520 000 € et c'est cette demande qu'on fait auprès de la région pour obtenir cet argent.

- **Mme Fournet**

Et donc là, ça va représenter 80% des 10,5 millions ?

- **M. Le Maire ?**

Non, ce sera 100%.

- **Mme Fournet**

Mais non normalement, même si c'est un monument historique, il faut un arrêté préfectoral pour que ça arrive. Et vous l'avez... Il est obtenu ?

- **M. Le Maire ?**

C'est déjà fait.

- **M. Le Maire**

Donc, en gros...

- **Mme Fournet**

C'est dommage, parce qu'on ne nous a pas donné l'information non plus. Non, c'est un détail, c'est vrai.

- **M. Le Maire**

Non, ça a été classé en 1927, c'est ça ?

- **Mme Fournet**

Non, mais pas le détail.

- **M. Le Maire**

Je n'étais pas présent. Je suis maire...

**- Mme Fournet**

Mais je ne parle pas du classement du château, je parle de l'arrêté préfectoral.

**- M. Le Maire**

L'arrêté préfectoral est basé sur l'arrêté, un classement de monument historique du château à Largentière.

**- Mme Fournet**

Mais il n'est pas systématique.

**- M. Le Maire**

Non. Et donc on a fait la demande et la dérogation est obtenue.

**- Mme Fournet**

D'accord.

**- M. Le Maire**

C'est le SDEA qui s'en est occupé en fait.

Pour pouvoir obtenir les subventions, il faut fournir un dossier complet quand même. Dans ce projet, il y avait cet élément aussi qui nous permettait les 100 pour cent.

**- M. Le Maire**

Sinon, madame Fournet, je fais allusion à la règle des 80 pour cent de plafonds. Pour tous les projets, en théorie, ils doivent rester 20% à la charge de la collectivité. Mais là, pour ce type de bâtiment, il y a une dérogation possible. En plus, ça sera formidable pour Largentière d'avoir un château, je veux dire, qui sera complètement rénové, actualisé. Il y a une bonne destination pour la collectivité. Mais bon, pour moi, c'est vraiment une immense satisfaction avant de quitter mon mandat. De devoir laisser un château qui sera à peu près à bon état. J'insiste parce qu'il me paraît qu'on ne fait pas assez de pub là-dessus.

- Mme Villard

Et la démission de monsieur Wauquier n'a pas changé vos relations avec la région pour ce projet ?

-Mme Anjolras

Le dossier est entériné.

- M. Le Maire

J'en profite, puisque vous me tendez la perche. J'en profite pour remercier Laurent Wauquier, en mon nom et à l'exécutif de la région, pour le soutien qu'il a apporté au projet de Largentière. Il faut le noter, il a fait vraiment une intervention remarquée et remarquable. Très bien. Je ne vous demande pas que vous êtes d'accord aussi avec ce remerciement à monsieur Wauquier. Allez, un peu de sérieux. Oui, alors je vais vous consulter quand même.

- Tous

C'est fait.

- M. Le Maire

Il y en a un qui s'est abstenu. Abstention.

- Mme Fournet

Je me suis abstenue, moi, sur les aides.

- M. Le Maire

Et vous, avec les réserves, *vous pouvez mettre en cour*. D'accord. Le point suivant, convention financière, transports scolaires.

- M. Guillemin

C'est la participation de la commune pour le trajet Largentière Albin Mazon. La présente convention a pour objectif de définir une participation financière de la part de la commune de Largentière pour l'exécution d'un service de transports scolaires non éligibles dans le règlement régional de transports de l'Ardèche. L'objet de cette convention est de maintenir un service pour les élèves scolarisés à l'école publique à Albin Mazon et domiciliés à moins de trois kilomètres

près qui sont non ayants droit au vu du règlement régional de transports.

Pour ce qui est du montant, le coût de la desserte sur la base du marché 24,2,4, L à 1, c'est la ligne. Le montant de la mise en place de cette desserte s'élève à 1 064 € hors taxes. Le financement global du marché est assuré par la région Auvergne-Rhône-Alpes avec une participation financière de la commune de Largentière pour cette desserte. Ces montants sont soumis à l'évolution de l'indice des transports scolaires. Au vu de ces éléments, la commune de Largentière prendra donc en charge la participation financière concernant la desserte de l'école Albin Mazon.

=====

### **M. Le Maire**

...Le point suivant, la convention de mise à disposition du stade de la Prade avec l'association Moto Ardèche et les Samouraïs. Qui prend la parole là-dessus?

#### **- M. Guillemin**

Je veux bien prendre la parole dessus, mais le plus simple, c'est peut-être de laisser présenter l'association Moto Ardeche.... Par sa présidente qui est ici présente. Si vous voulez bien laisser la parole à madame Marjorie Escandre qui va présenter le projet, en tout cas, trial sur le ....

#### **- M. Le Maire**

Quand vous voulez.

#### **- M. Guillemin**

Présentez un peu le projet de l'installation de l'association.

#### **- Mme Escande**

On a, depuis l'année dernière, on a monté une section .... de trial. On est affilié à la FFM. On œuvre beaucoup à Sanilhac, là-bas, au Quatre-Chemins. Et en fait, tout le bureau de cette association est sur Largentière. Et on a trouvé dommage, sachant que nous, le bureau, l'association, tout est sur Largentière, de ne pas pouvoir proposer l'activité moto sur la commune, du coup, et faire vivre la commune. Ça a été la réflexion de départ. Puis, il y a un terrain sportif qui n'est pas utilisé depuis pas mal de temps. Du coup, on a reçu cette éventualité que peut-être ce terrain sportif qui est très bien situé où il y a un parking et tout ça, pourrait permettre cette activité. Pourquoi pas ? Puisque dans le vrai trial, ça se passe dans la nature, je ne vous le cache pas, c'est dans le bois, tout ça, donc ce n'est pas sur une surface plane comme ça. Mais on a

16/46



une antenne aussi dans la moto où ça commercialise beaucoup le trial, qui sont les indoors et les outdoors, comme ça s'appelle, et le trial urbain, où il y a même des championnats qui sont mis en place. Du coup, ça permet, si vous voulez, un gros spot sur l'activité. Ça permet aux petits de pouvoir développer le début de l'activité sur des motos électriques en structure, avec un espace sécurisé, des petits obstacles à passer. Et puis, ça permet de pouvoir monter les différents niveaux avec des petits rochers des petits obstacles au départ. Le fait d'avoir un endroit aussi peut être très avantageux sur le fait où on peut faire des spectacles, des représentations, puisque le trial, quand il est fait dans la nature, il y a moins de gens qui viennent parce qu'il faut marcher des fois à 10 kilomètres pour aller voir toutes les zones. Et c'est un peu plus périlleux s'il y en a qui ne sont pas sportifs. Là, c'est vrai qu'ils utilisent beaucoup les formules indoor ou outdoor, qui sont dans des grandes salles avec des sponsors qui mettent des modules géants et on a les champions du monde. Et ça s'est diffusé à la télé et tout ça. Où on a des outdoor, c'est des lieux, pareil, où il y a des zones artificielles, on appelle ça. C'est-à-dire c'est nous qui on les fait avec des rochers, des gros cailloux, de la terre, etc. Et ça permet au public, de rester assis et d'observer le spectacle et de mettre en avant ce sport et de mettre en avant les trialistes et tout ça. Donc, c'est un peu ce qui peut être proposé à Largentière sur cette surface qui n'est pas utilisée. Les seuls points qu'on a évoqués, c'est qu'on est obligé de sécuriser l'espace qu'on va équiper parce qu'on ne sait pas s'il y a des jeunes qui arrivent avec des vélos ou avec des... C'est un espace sportif, avec des skates, on ne voudrait pas qu'ils se fassent mal. Donc, on a demandé l'autorisation de sécuriser la partie qui nous était attribuée pour pouvoir avoir un contrôle s'il y en a qui veulent venir, qu'il y ait toujours un référent ou quelqu'un de diplômé qui soit présent sur place. On a aussi l'occasion de pouvoir proposer sur Largentière cette activité en prévoyant plusieurs niveaux, des plus petits jusqu'aux plus grands. On n'y sera pas tout le temps puisqu'on est aussi à Sanilhac, mais l'idée, c'est de faire tourner un peu et de montrer cette activité présente sur la commune. Il y a une demande d'agrément qui sera faite à la FFM à partir de janvier. On ne peut pas la faire avant parce qu'on a droit qu'à deux agréments par an. Donc voilà. Au niveau de la préfecture, ça ne pose pas de souci parce qu'on n'est pas un sport de circuit ou quoi que ce soit. Donc le trial, il y a très peu d'accidents. C'est vraiment des motos qui ne font pas de bruit, contrairement aux motos d'enduro ou motos cross qui sont très, très bruyantes. Tout ça, c'est des documents qu'on a, qu'ils se sont renseignés à la mairie, tout ça. Quand on leur a fourni et qu'on leur a donné. Qu'est-ce que je peux vous dire de plus que vous ne savez pas ? Je ne sais pas.

**[- M. Guillemin**

Vous êtes diplômés, vous avez plusieurs...

**- Mme Escande**

Oui, on est diplômé, affilié à la fédération de moto.

**- Orateur 4 – Mr Paul ?**

Vous êtes un parent d'un champion de France de trial. C'est pas rien.

**- Mme Escande**

Voilà. Qui va partir au championnat du monde bientôt. Après, on a eu une discussion un peu avec Nadia à une occasion particulière. Elle me disait qu'elle n'était apparemment pas au courant. Je ne sais pas comment ça se passe pour mettre au courant. Je ne sais pas, vous en avez peut

**- Nadia**

Pas contre, pas informée

**- Mme Escande**

Oui, oui, j'ai dit "pas au courant". Je n'ai pas dit contre. C'est pour ça que j'ai proposé à Alban de venir au moins. Je sais que vous êtes au courant, puisque c'est moi qui vous le dis au moins, c'est clair. Je ne sais pas est-ce que vous avez des questions. Je ne sais pas...

**- M. Le Maire**

Vous avez un nombre de licenciés, comment ça fonctionne ?

**- Mme Escande**

Là, on en a entre 30 et 35, puisqu'on est en cours d'inscription, là, on est en début d'année. Donc, on ne sait pas encore exactement, mais la moto, c'est des années civiles, de janvier à décembre. Donc là, on en a déjà 35 après.

**- Mme Villard**

Et quelle tranche d'âge ?

**- Mme Escande**

On a des petits de six ans, ça commence à 6 ans, où ils sont sur moto électrique. Et après, 6, 8, 10, 14 et après adultes. Donc, pour les tout- petits, on fournit les motos. On a des motos électriques et après, quand ils passent en thermique, quand ils sont jeunes encore, on fournit. Et

après, en général, ils s'achètent leurs motos. L'activité moins coûteuse, c'est quand ils achètent leurs motos, ça coûte un peu cher. Oui, et autre chose, c'est que si nous, on est sur ce projet de Largentière, il faut que vous compreniez quelque chose d'important, c'est que ça nous coûte beaucoup d'argent pour aménager le stade. Parce que clairement, quand on va dans la nature à Sanilhac, ça ne nous coûte rien. Et là, le fait de venir aménager un espace, ça va nous coûter de l'argent. Parce que ramener de la terre avec des engins, préparer l'espace, c'est très coûteux pour nous, ça nous demande beaucoup d'énergie et tout ça. Donc, avec plaisir, on le fait parce que c'est la commune de Largentière et que nous, avec grand plaisir, on veut mettre en avant ça, en avant les champions, en avant ce sport. Et c'est pour ça qu'on est là aussi. Mais ça va nous coûter très cher, donc ne nous mettez pas des bâtons dans les roues. Ou vous nous dites: Non, merci, et on ne vient pas et on ne dépense pas d'argent. Ou on nous dit: Oui, mais on nous laisse faire ça parce que c'est vraiment un gros investissement et on ne peut pas le faire pour un an et puis on le débarrasse. Ça coûte trop cher et ça ne vaut pas le coup. Donc c'est ou vous êtes tous OK et on peut faire quelque chose de sympa, ou vous n'êtes pas OK et on ne le fait pas. Mais nous investir ou quand ça nous coûte du temps, des bénévoles, des gens qui viennent donner de leur temps pour dire : finalement, on vous remercie. C'est quand même dommage.

**- M. Guillemin**

On peut avoir le nombre de clubs trialistes dans le secteur les plus proches pour donner une idée.

**- Mme Escande**

Le plus proche, c'est à Goudargues, c'est dans le Gard, qui ont une école de moto.

**- Mme Villard**

À Lussas, ils n'ont pas quelque chose aussi ?

**- Mme Escande**

Non. On ne peut pas confondre le moto cross et le moto trial.

**- Mme Fournet**

Je ne connais pas trop la différence.

**- Mme Escande**

En fait, cross, c'est des circuits... Déjà, c'est beaucoup plus normé, ça fait beaucoup plus de bruit, il y a beaucoup plus de dégâts dans la nature. Et c'est de la vitesse, en fait. C'est des bosses, c'est de la vitesse et tout ça que nous, c'est vraiment de l'équilibre, des franchissements.

**- M. Paul**

Il y avait eu des épreuves de trial à la frontière à l'époque. Oui, tout à fait. Je me souviens. C'est dans le temps passé ou dans la rivière, sous le pont.

**- Orateur 3 ???**

Non, ce n'était pas dans le stade non plus.

**- M. Paul**

Non, mais... Non. Il y avait une épreuve qui, d'ailleurs, tournait sur Largentière, Chassiers.

**- Mme Escande**

Mais ça, c'est un projet, le trial urbain, après d'en faire un en mettant en valeur le cœur du village et tout ça. C'est vrai que c'est chouette.

**- M. Paul**

Je vous parle d'un temps...

**- Mme Escande**

Oui, mais les anciens, ils sont contents, ils nous en ont parlé. Moi, j'ai dit que je n'étais pas encore née. Il y a Goudargue et après... Non. Après, il y a Rochepaule, qui ont un club. Je ne me rappelle plus. C'est loin, c'est au minimum deux heures d'ici.

**[00:00:00.000] - M. Le Maire**

Je vous remercie, madame la présidente, de votre exposé des éléments que vous nous avez apportés. Je voudrais juste préciser avant de délibérer. Les choses ne sont jamais, comme vous le disiez, elles peuvent évoluer, elles ne sont pas irréversibles. Et puis, le deuxième point, je souhaite vraiment que sur le prochain mandat, l'intercommunalité s'investisse quand même sur le sport et la culture. Ça, c'est un de mes dadas, mais c'est vrai que ça n'avance pas. J'aimerais

bien quand même que les communes du Val de Ligne s'entendent pour arriver à développer une politique culturelle et sportive. Au niveau des infrastructures, on en parle souvent. Largentière assume tout. On ne dit rien. Enfin, on aimerait bien que ça avance. Moi, je pense que s'il y a un club de foot un jour qui se monte, il faudrait que ce soit le club Val de Ligne. Comme on disait tout à l'heure, il y a des terrains un peu partout. Quand j'étais président du Val de Ligne, on avait donné, on avait voté une subvention pour un terrain à Montréal de plusieurs millions d'euros pour le remettre en état. Je pense que c'est fini. Je reconnais que si le foot un jour redémarre, et bien ma foi il trouvera une oreille attentive auprès de la commune et on envisagera à ce moment-là les différentes possibilités. Voilà ce soir, je vais vous demander de voter pour la commission.

**- Claudine Fournet**

Pardon, moi, j'ai quelques questions techniques quand même. Finalement, c'est quel type de moto qui viendront sur cet espace ?

**- Mme Escande**

Des motos trial thermiques et électriques.

**- Claudine Fournet**

D'accord.

**- Mme Escande**

Thermique, j'ai dit tout à l'heure.

**- Claudine Fournet**

D'accord. Donc, ça veut dire c'est par rapport au bruit, là.

**- Mme Escande**

Mais nous, on est en dessous des bruits sonores que ça engendre. On est en dessous. Je pourrais vous envoyer les trucs.

**- Claudine Fournet**

Parce que ce que vous avez indiqué là, ce n'est pas le bruit de vos motos ?

- **Mme Escande**

Ah ! Peut-être.

- **Oratrice X**

Vous l'avez fourni à la mairie.

- **Claudine Fournet**

Le bruit, donc ça doit être 104 db, je ne sais pas quoi.

- **M. Le Maire**

Décibel.

- **Orateur X ??? mr Rose je crois**

Monsieur le maire, je crois que pour quelqu'un qui a déjà assisté à pas mal d'épreuves de trial, je peux vous dire qu'une épreuve de trial moto, ce n'est pas bruyant. C'est moins bruyant que les motos qui passent au Ginestet à fond.

- **Claudine Fournet**

Je n'en doute pas, mais...

- **Mme Escande**

Non, non, c'est vrai que nous, elles ne sont pas très bruyantes.

- **Claudine Fournet**

Non, mais je pense que... Est-ce que la commune de Montréal a été avertie de ce projet ? Parce que je veux dire, il y a des gens qui y habitent en surplomb. Moi, je veux bien que ça ne fasse pas de bruit, mais...

**- Mme Escande**

En fait, on est déjà sur Sanilhac et Montréal.

**- Claudine Fournet**

Oui mais, Sanilhac, là où vous êtes, c'est quand même un peu plus calme au niveau des maisons. Il n'y en a pas autour.

**- Mme Escande**

Il y en a quand même.

**- Claudine Fournet**

Oui, mais enfin au 4 chemins...

**- M. Le Maire**

Chacun a pu s'exprimer. On a écouté un petit peu la présentation. Ce que je vous propose, c'est de voter sur...

**- Mme Escande**

S'ils ont d'autres questions, il faut y répondre avant parce qu'il y a encore des questions.

**- Claudine Fournet**

Oui. C'est des questions techniques, pour le coup. Dans l'utilisation du terrain, il y a un petit alinéa, si le sol devra être au maximum protégé. Ça veut dire quoi ? Lors de la création de la réalisation des zones techniques. C'est une question, je ne sais pas ce que ça veut dire.

**- Mme Escande**

Le sol doit être protégé et qu'on ne fait pas de...

- **M. Paul**

Entretenu, ça veut dire simplement. Et protéger, oui, c'est tout à fait logique pour éviter quand vous avez une ornière, vous passez 50 fois dedans, vous avez un trou d'un mètre cinquante.

- **Claudine Fournet**

Non, mais d'accord, je ne comprenais pas le sens. Donc voilà, j'ai l' explication.

- **M. Paul**

Il y a quand même pour tout ce qui est bruit, tout ça, je l'ai demandé à la préfecture. À la préfecture, on m'a envoyé un courrier quand même pour qu'elle le dise. On parle de clôture, on parle des accidents, de tout ce qui est accidentogène. Donc, pour ce qui est de la clôture, elle n'est pas indispensable, car le trial est un sport mécanique peu accidentogène et peu bruyant. De plus, dans cette discipline, il y a de plus en plus de motos électriques.

- **Claudine Fournet**

Oui, mais madame Escande vient de nous dire qu'il y aura les deux.

- **Mme Escande**

Oui, il y aura les deux.

- **M. Paul**

Et pour le bruit, on vient de vous le dire.

- **Claudine Fournet**

Oui, mais 104 décibels, ça correspond au bruit d'une tronçonneuse.

- **Mme Escande**

Et ça sera le mercredi après-midi. Ce n'est pas ni en soirée ni le matin tôt.

- **Claudine Fournet**

Parce que là, il y a marqué tous les jours, sauf juillet-août.



- **Mme Escande**

En fait, pendant les vacances. Mais dans tous les cas, c'est dans des heures... Ça peut être quand on fait des stages en vacances, mais c'est de 10h00 à midi et de 14h00 à 16h00.

- **M. Paul**

En plus, ce n'est pas continu. Les motos trial ce n'est pas en continu.

- **Mme Escande**

Non. Et si c'est des stages, en général, c'est aux enfants et aux enfants...

Non, le week-end, on est en compétition. C'est en cas de rarement le week-end. Et en général, c'est à Sanilhac. Après, ça sera peut-être une manifestation de l'été en coordination avec le camping et tout ça. On va faire des événements, mais ça, c'est sous forme d'événements, donc on demandera, puisqu'il y aura la musique aussi et il y aura tout ça.

- **M. Le Maire**

On peut voter?

- **Claudine Fournet**

J'ai encore une question, s'il vous plaît. Par contre, pourquoi c'est à titre gracieux, pourquoi il n'y a pas un coût ? Pourquoi ?

- **M. Toulouse**

Au départ, il y a une acquisition, des investissements financiers de leur part qui est très importante.

- **Claudine Fournet**

Oui, mais n'importe qui fait des investissements financiers, que ce soit une association, une entreprise.

- **M. Toulouse**

Le basket, ils arrivent, le terrain, il est prêt, ils ont leur panneau, ils ont leur vestiaire. Le canoë, il a son canoë, le tennis, il a sa raquette, il a son vestiaire. Eux, ils ont rien.

- Mme Escande

D'accord, c'est ce que j'allais dire.

- **Claudine Fournet**

Non, ce n'est pas par rapport à ça.

- **M. Toulouse**

La réponse, c'est tout simplement : vu l'investissement qu'ils risquent de faire financièrement, on ne va pas mettre à défaut une association sur un plan financier qui veut créer une activité sur Largentière.

- **Claudine Fournet**

Voilà, mais moi, je trouve dommage quand même que pour

- **M. Toulouse**

Après, on n'interdit pas les gens d'aller au gymnase, de faire une association et dire: on va vous faire payer le panneau de

- **Claudine Fournet**

Non, mais par exemple, pour les Recycl'art, on fait payer les trois mètres carrés de trottoir qu'ils utilisent. Je trouve que c'est un peu gros.

- **M. Toulouse**

C'est complètement hors-sujet, puisqu'on n'est pas...

[00:06:34.520] - **Claudine Fournet**

Non, ce n'est pas hors-sujet. C'est l'occupation du domaine public.

- **M. Toulouse**

Vous voulez qu'on fasse une gratuit à qui alors ? D'autres commerçants que vous voulez.

- **Claudine Fournet**

Au dernier conseil municipal nous a expliqué...

- **M. Toulouse**

Madame Fournet, dites-moi tous les commerçants, vous voulez "Au delà du temps"?

- **M. Le Maire**

Shut. Vous écoutez.

- **M. Toulouse**

Au-delà du temps, demain Largentière, les Recycl'art ?

- **Mylène Vuillard**

C'est la même enseigne pour tout le monde, c'est ça ?

- **M. Toulouse**

Tout le monde gratuit, c'est ça que vous voulez ?

- **Claudine Fournet**

Non, pas du tout. Je n'ai pas dit ça.

- **M. Toulouse**

Non, mais vous êtes en train de nous faire la liste de votre clientélisme que vous voulez cette année.

- **Claudine Fournet**

Non, d'une association

- **M. Toulouse**

Le foot ne payait pas le stade. Jamais le foot n'a payé le stade.

Vous imaginez de demander à un gamin qui va payer sa licence déjà, de demander à l'association qui payait les arbitres, qui payait les transports, aux parents bénévoles, d'aller payer en plus.,

- **Mylène Villard**

C'est pareil pour le kick-boxing et pour le ?

**- M. Toulouse**

Le foot n'est pas payant. Le foot n'est pas payant. Vous parlez d'un sport populaire. Le foot n'a jamais été payant.

**- Mme Villard**

Ceux qui sont dans le gymnase, c'est

**- Mme Escande**

Là, c'est à l'extérieur, il n'y a pas de chauffage, il n'y a pas de transport.

**- M. Le Maire**

Après, les gens votent comme ils le sentent, ils votent pour, contre, ils s'abstiennent. Ce que je veux, c'est recueillir quand même, maintenant, un tout petit peu le vote du conseil municipal.

**- Mme Villard**

J'ai une dernière question. Oui, parce que... Je ne sais plus l'année exacte, si ça doit être en 2021, on a eu une réunion sur tout ce qui était pollution de nos sols à Largentière. Malheureusement, on a une pollution assez importante de plomb et d'arsenic, notamment sur l'endroit concerné, juste en dessous du stade et le stade. Et du coup, qu'est-ce vous en pensez ? Comment c'est envisagé là-dessus ? Parce qu'on est sur le saturnisme pour les enfants et pour les petits. Ça ne dérangeait pas pour les petits ? Là, il y a une propulsion. Forcément, il y a de la poussière. Le plomb, soulève de la poussière. Et le plomb est dans la poussière, dans le sol.

**- M. Le Maire**

Je n'ai pas de réponse immédiate à vous donner.

**- Claudine Fournet**

En tout cas, c'est un vrai sujet quand-même.

**- M. Le Maire**

Il faut creuser, quoi.

- **Claudine Fournet**

Pas trop (rires).

- **Mme Villard**

Le plomb, vous étiez à la réunion. Non, mais c'est important de le savoir. Le plomb reste dans le sol parce que c'est un métal lourd.

- **M. Le Maire**

Il n'y a pas de contre indication pour le saturnisme.

- **Mme Villard**

Si c'est végétalisé, ça ne pose pas de problème. Mais du coup, s'il y a de la poussière, ça fait multiplier les risques.

- **M. Le Maire**

Il n'y a pas eu de contre indication sur ceci.

- **Mme Escande**

Les crampons d'une moto ne sont pas plus creusants que des crampons de foot. C'est bien qu'on le sache, je ne savais pas. Le sachant, on remettra...

- **M. Le Maire**

Allez, on vote. Je vous pose : qui est défavorable à cette convention ? Qui s'abstient ? Quatre.

- **M. Le Maire**

C'est donc adopté. Cinq ?

- **Claudine Fournet**

Il y a Juliette.

- **M. Le Maire**

C'est adopté à la majorité, je vous remercie.

Je vous remercie. Donc, les questions diverses maintenant.

**- M. Le Maire**

Tout à l'heure, Alban...C'est pour le Château, on y retourne. Tout à l'heure, tu as dit que la carte des formations avait été modifiée. Est-ce qu'on peut savoir de...

**- Alban Guillemin**

Quand je parle de carte des formations, je me suis peut-être mal exprimé, mais les formations précédentes qui étaient prévues au Château, on rembobine, on avait du service avec cuisine. Ce n'est plus le cas maintenant, à partir???

**-Mme Martin**

Uniquement ?

**- Alban Guillemin**

Donc bien forcément, ça modifie les plans. C'est pour ça que le projet APS (avant projet sommaire) est en cours de modification. Il faut vérifier si on peut voir. Les salles de séminaire, on avait vu des anomalies sur certaines salles de séminaire. On ne gardait pas l'intégralité des espaces. Il nous fallait une cuisine annexe. On avait oublié, par exemple, des petits détails, un petit réfectoire pour que les élèves puissent manger sur place. C'est des petits détails ? Non, mais on est d'accord. À la base, ils devaient manger à la cité scolaire. Donc, on a trouvé quand même meilleur qu'ils soient sur place et qu'ils évitent de perdre du temps sur la descente. Ça apporte une attention particulière, des vestiaires, des choses qui soient adaptées à côté, pour que les formations se fassent dans les meilleures conditions possibles pour les élèves. C'est pour ça qu'il y a des modifications de plans sur cette phase APS.

**- Claudine Fournet**

Donc, il n'y aura plus que de l'hôtellerie, c'est ça ?

**- Alban Guillemin**

Hôtellerie, hommage à monsieur l'inspecteur d'académie, à force et est ravi de pouvoir ouvrir une section BTS, donc sur Largentière, donc le BTS hôtellerie tourisme, donc sur le secteur du château.

**- Mme Martin**

Toujours le même que celui qui était prévu au mois de juin ?

**- Alban Guillemin**

Honnêtement, pour moi, sincèrement, c'est trop technique. Je sais qu'il y a une carte des formations et après, je ne vais pas me subsister à un professeur qui a la maîtrise des sujets. Je ne vais pas me permettre ça. Il y a des personnes qui... Je ne veux pas parler et dire des erreurs sur les formations. Vous connaissez ma profession, on est là, je ne suis pas professeur, je ne suis pas proviseur, je n'ai pas les compétences et je ne pourrais pas m'engager là-dessus.

**- Mme Martin**

C'est à partir de quoi que vous êtes parti de cuisine-service à uniquement service ?

**- Alban Guillemin**

Favoriser et renforcer le lycée hôtelier, c'est vraiment la base. On a déjà un plateau de technique qui est sur site. Il n'était pas... Il semblait inopportun de rajouter un deuxième plateau de technique qui aurait fait ricochet avec le projet château. Et donc, vraiment, c'est ça remporté les formations qui se passent

**- M. Le Maire**

D'autres questions diverses ?

**- Claudine Fournet**

Oui. Il y a eu le forum des associations la semaine dernière ? On n'a pas été invités, l'association Demain Largentière.

**- Mme Villard**

Est-ce que d'autres associations ?

**- Claudine Fournet**

Comme d'autres associations.

- **Alban Guillemin**

Si on est tout à fait honnête, aujourd'hui, nous n'avons pas la salle des fêtes qui était disponible. Vous savez, on a des travaux. Aujourd'hui, on a voulu privilégier les associations sportives et culturelles et uniquement sportives et culturelles sur le site du gymnase.

- **Mme Villard**

Il en manquait. Il y en a d'autres des associations culturelles qui n'ont pas été invitées, qui n'ont pas reçu de mails d'invitation. Et on vous l'avait déjà souligné l'année dernière. Donc il y a quand même des manquements

- **Alban Guillemin**

Ce qu'on regrette, c'est que de nombreuses associations que nous avons invitées n'étaient pas présentes. Par contre, on les a toutes nommées et notées. On a même mis des feuilles d'émargement pour que les personnes puissent noter leurs inscriptions. Et donc ces feuilles ont été retransmises aux associations qui ne pouvaient pas être présentes. En tout cas, on remercie toutes celles qui étaient présentes à ce moment-là et toutes les familles qui sont venues, qui étaient ravies de visiter enfin pour une fois le gymnase, parce que souvent, on s'apercevait qu'il y a eu beaucoup de personnes qui ne connaissaient pas du tout le gymnase de Largentière. Avec les frais et l'entretien régulier qui est fait aujourd'hui sur le site, on était ravis de pouvoir ouvrir les portes et montrer ce bel outil aux sportifs, donc à toutes les familles, aux nouvelles familles qui venaient et puis même aux visiteurs de passage.

- **M. Le Maire**

Très bien.

- **M. Paul**

Je vous dirais un bel outil sportif mais déjà des dégradations en espace de 48 heures après le forum.

- **Claudine Fournet**

Je n'ai pas entendu. Je n'ai pas compris.

- **M. Paul**



Il y a des dégradations qui ont été faites, le vandalisme, dans le vestiaire hommes. On a toute une partie du plafond à refaire.

- **Mme Villard**

De quoi ? Pendant le forum ?

- **M. Paul**

Non. Non.

- **M. Le Maire**

D'autres questions ?

- **Claudine Fournet**

Oui. Toujours sur la dernière lettre d'info, on nous avait demandé de faire un texte de 50 mots pour notre espace de droit de l'opposition qui a été tronqué. Mylène a fait un mail en ce sens en demandant pourquoi il a été tronqué.

- **Mme Villard**

Et en demandant réparation, parce que la moindre des choses quand on tronque notre message, c'est de nous informer quand même.

- **Mme Maigron**

Il a été tronqué, mais on a quand même mis le nom des personnes vers qui les gens pouvaient s'orienter.

- **Mme Villard**

Non, mais attendez, vous n'avez pas mis notre site internet. En fait, on avait mis le site internet, une adresse mail et un QR code.

- **Mme Maigron**

Je n'ai pas à me justifier.

Non, c'est parce qu'on a des droits.

**- Mme Villard**

Si, si. Ça, ça fait partie des droits des élus d'opposition. Et on demande réparation via le Facebook. On a aussi droit à avoir des publications sur le Facebook et on demande réparation. Parce que là, vous avez cité: Non, non, mais il n'y a pas de téléphone, il n'y a pas de mail, il n'y a pas de site internet et il n'y a même pas... On avait même mis un QR code pour spécifiquement la consultation du tribunal qu'on a lancé et il n'y a même pas eu... Il n'y a eu aucun numéro.

**- Mme Maigrion**

La consultation du tribunal n'a pas trouvé de...Comment on peut dire ça ? De clients.

**- Claudine Fournet**

Qu'est-ce que vous en savez?

**- Mme Villard**

En fait, nous, la moindre des choses, c'est de nous le signaler. Et puis, si vous tronquez notre contact, en fait, on ne peut pas nous contacter. Là, il y a quand même une demande de réparation.

**- Claudine Fournet**

On ne nous invite pas au forum, on tronque ça, quand on a demandé une subvention, on ne l'a pas eue. Vraiment, on ne nous aime pas, c'est clair.

**- M. Le Maire**

Bah oui.

**- Claudine Fournet**

Oui, ça devient très clair.

**- M. Le Maire**

Bien. Très bien. D'autres questions diverses ?

- **Claudine Fournet**

Oui. À la lecture d'un compte rendu de réunion de bureau de la com com, on a appris la demande de la commune de Largentière de rehausser le pont de fer là-bas, à l'entrée du village. Dans quel objectif ?

- **M. Le Maire**

Pour les gabarits, pour éviter que les mobilhommes, notamment, il s'agit surtout de ça, soient obligés de passer par Chassiers.

- **Claudine Fournet**

Donc, a priori, la commune de Largentière prendra en charge ces travaux exclusivement la commune de Largentière, juste pour le passage des mobilhomes ?

- **M. Le Maire**

Pas seulement des mobilhomes...

- **Claudine Fournet**

Vous avez vu qu'il y a un balcon qui a sauté cette semaine à cause de... ? Oui. Donc, ça ne pose pas de problème qu'il y ait encore plus de camions qui passent.

- **M. Le Maire**

Non plus. Je pense qu'il faut quand même que l'accès à Largentière soit garanti. Ils sont obligés de passer par Chassiers.

- **Claudine Fournet**

Oui, mais... Et alors ?

- **Mylène Villard**

C'est très bien. On ne va pas dépenser. Ça va coûter très cher, c'est exorbitant.

- **M. Paul**

Vous savez ce que c'est que de conduire un 35 tonnes ?

- **Claudine Fournet**

Non, non.

- **M. Paul**

Moi, je sais.

- **Mme Villard**

Mais c'est exceptionnel. Un mobilhome sur un camion, c'est exceptionnel et c'est simplement pour un camping en particulier, qu'ils fassent le détour de temps en temps sur Chassiers. Honnêtement, quelle dépense publique de rehausser un pont pour ça ?

- **M. Le Maire**

Ça dépend des points de vue, je n'ai pas le vôtre.

- **M. Le Maire**

On est en désaccord là-dessus, mais bon, après moi...

- **Claudine Fournet**

Non, mais d'autant qu'on a vu qu'il y avait personne qui voulait accompagner... Pas d'autres établissements publics qui veulent accompagner cette démarche. Je veux dire, le SEBA ne prendra pas part aux frais. La com'com ne s'engage pas non plus, le département non plus. Donc, il y a vraiment que la commune qui prendra en charge cette dépense.

- **M. Le Maire**

Oui, c'est pas une dépense énorme.

- **Claudine Fournet**

Pour une entreprise de Chassiers.

- **M. Le Maire**

Vous voulez dire les Ranchisses ?

- **Claudine Fournet**

Oui. Il faut pas être grand clerc pour deviner quand-même.

- **M. Le Maire**

Cette entreprise de Chassiers, comme vous dites, quand ils font le plein, ils font vivre toute la commune quand même.

- **Mme Villard**

Ils ont beaucoup de tout sur place.

- **M. Le Maire**

Non, ils viennent...

- **Claudine Fournet**

Le mardi matin, oui, au marché.

- **Mme Villard**

Le mardi au marché, oui.

- **Claudine Fournet**

Si, si, c'est vrai.

- **Mme Villard**

Ça ne les empêchera pas de venir au marché.

- **M. Le Maire**

Non, mais vous, vous dites que c'est juste une entreprise, oui, mais elle est importante cette entreprise.

- **Claudine Fournet**

Mais surtout qu'on sait très bien qu'ils ont des projets d'extension, donc c'est vrai que ça...

- **M. Le Maire**

C'est ???

- **Claudine Fournet**

Oui, c'est un point de vue aussi. C'est le vôtre.

- **M. Le Maire**

Oui, je sais.

- **Claudine Fournet**

Moi, je trouve que ce soit un peu dommage qu'on fasse cette opération uniquement à la charge de la commune de Largentière.

- **M. Le Maire**

Très bien. Donc, ça sera un débat qu'on aura à nouveau. D'autres questions diverses ?

- **Claudine Fournet**

Oui, justement, toujours au sujet des Ranchisses et pas que. Il y a monsieur Chevalier qui souhaitait racheter les tennis. Ça se...

- **M. Le Maire**

Il n'a pas donné de suite pour le moment.

- **Claudine Fournet**

Et sous le parking Oméga Pharma, est-ce que la vente a été conclue ?

- **M. Le Maire**

Oui. Oui, la salle qui a est adossée au parking.

- **Claudine Fournet**

Elle a été faite?

- **M. Le Maire**

C'est en cours. Il y a un compromis qui a été fait cette année. Oui, il y a toujours un compromis.

- **Claudine Fournet**

D'accord. La fille de monsieur Ramora.

- **M. Le Maire**

Mon Dieu, mon Dieu...

- **Claudine Fournet**

Tout le monde le sait.

- **M. Le Maire**

Après ?

- **M. Toulouse**

L'été, c'est bien passé quand même. J'ai apprécié que vous êtes venue, Mylène, madame Villard.

- **Claudine Fournet**

Je m'appelle toujours Fournet.

- **M. Toulouse**

Je ne vous ai pas vue, je suis désolé, j'étais à tous les concert, mais ce n'est pas grave. C'est bien, ç'était bien cet été, non ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

- **Claudine Fournet**

Oui, moi, je n'ai pas assisté à tous les concerts, mais oui, j'ai apprécié.

- **M. Toulouse**

Mylène aussi ?

- **Mme Villard**

Oui.

- **M. Toulouse**

On va finir sur une note positive. La .... était contente et on a fait un été réussi, on va dire.

- **Mme Villard**

Oui, mais les festivités, ce n'est pas une question.

- **M. Toulouse**

C'est important, la culture.

- **M. Le Maire**

On remercie toutes les personnes qui se sont consacrées à l'animation de cet été ainsi que celles du conseil. Voilà.

- **Mme Villard**

Moi, j'ai encore des questions sur l'école publique.

- **Mme Villard**

Alban, nous avait parlé de la cantine à un euro et ça fait un an que ça dure et les crédits de l'État risquent d'être fermés. Donc moi, je me demande qu'est-ce que vous avez attendu et pourquoi on patiente encore sur quelque chose qui est un dispositif d'État, dont on pourrait bénéficier, qui est facile à mettre en place. Il y a deux tranches à faire.

- **Alban Guillemin**

Oui, voilà. C'est ça.

- **Mme Villard**



Toutes les communes à l'entour, il y en a beaucoup qui l'ont fait. Je ne vois pas pourquoi ça nous poserait des problèmes à nous.

**- M. Le Maire**

Voilà.

**- Mme Villard**

Non, je n'ai pas eu de réponse, excusez-moi.

**- M. Le Maire**

Non. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un a une réponse à vous apporter.

**- M. Toulouse**

Non, moi, ça va être très clair. J'ai fait la rentrée scolaire, je n'ai pas eu de demande par rapport à ça. Aucun parent que j'ai rencontré m'ont rien dit. Vu le travail que ça demande, il faut changer le logiciel, il faut refaire une fois par an.

**- Mme Villard**

Mais attendez !

**- M. Toulouse**

Je finis. Je finis.

**- M. Toulouse**

Mylène, vous avez la parole. Je vous laisse parler. Vous m'avez demandé une réponse. Je vous dis que j'étais contre, que j'ai fait arrêter le dossier parce que j'ai rencontré des difficultés pour le mettre en place au niveau administratif, logiciel, prix du coup, récupérer les coefficients des parents une fois par an pour se rembourser à la fin de l'année, alors que là, on est remboursé tous les mois, ils ont la CAF et compagnie. Je n'ai pas eu cette demande urgente qui est arrivée sur les sept parents que j'ai rencontrés le jour de la rentrée scolaire. Par contre, on m' a parlé du jardin public, on m'a parlé des choses comme ça et j'estime que déjà, je veux dire, on fait, je le répète, on fait un petit déjeuner gratuit. Là, ils m'en ont parlé, que c'était très bien. Est-ce qu'ils étaient satisfaits ? Bien sûr. Est-ce que vous voulez qu'on recommence ? Bien sûr. Et bien le

conseil municipal a revoté pour ça. Mais personne, absolument personne, ne m'a parlé de la cantine à un euro. Non personne.

**- Mme Villard**

Les sept personnes que vous avez sondées.

**- M. Toulouse**

Les sept communes que j'ai contactées, il y en a cinq qui ont quitté.

**- Mme Anjolras**

Il y a une prise en charge CCAS quand même qui est une aide où

**- M. Toulouse**

Ce n'est pas comme ça, tout à fait.

**- Mme Anjolras**

On frôle les 1 € sur les familles qui ont des besoins.

**- M. Toulouse**

Pourquoi changer quelque chose qui marche ? Ce n'est pas une demande Ce n'est pas une demande...

**- Mme Villard**

Pour vous dire quand même, je suis représentante des parents et j'ai cette demande récurrente de savoir où en est la mairie pour la demande des cantines à 1 €.

**- Alban Guillemin**

Ça n'a pas été noté au dernier conseil d'école, ça ?

**- Mme Villard**

Si, on en a parlé au dernier conseil d'école.

- **M. Le Maire**

Ça va provoquer une augmentation pour certaines familles qui payent moins d'un euro actuellement avec les aides qui sont apportées par le CCAS.

- **Mme Villard**

Non, ça dépend de la tranche que vous faites. Il y a deux tranches à faire, donc ça peut être 0 ou 0,60 ou 1 euro..

- **Alban Guillemin**

Non, après, il faut faire un choix. Le petit déjeuner est déjà gratuit. C'est un choix.

- **Mme Villard**

Mais ce n'est pas un choix, c'est un dispositif d'État.

- **M. Toulouse**

C'est un choix municipal, on n'adhérera pas, le logiciel marchait bien comme ça. Moi, j'ai posé des questions administratives à d'autres communes.

- **M. Le Maire**

On peut se quitter là-dessus ?

- **Mme Villard**

Non, il y a une autre question. De nouveau sur l'école. Il avait été évoqué et même pris le parti d'ouvrir la garderie jusqu'à 18h30. Et c'est pareil, il y a des parents qui sont en attente. Aussi, on a un bassin de vie qui est quand même assez limité au niveau de l'emploi. Si on veut de la mixité dans notre école et qu'on veut ouvrir à des parents qui ont des bassins de vie qui sont sur Aubenas ou sur Joyeuse, c'est important de mettre cette demi\_heure de plus.

- **Alban Guillemin**

Vous avez raison, en fermant un pont pour que les Ranchisses ne se développent, pas en empêchant une association ou une autre travaille madame Roramora, vous avez raison, l'économie partout sur Aubenas, c'est clair. Là, vous êtes parfaitement dans le bon sujet.

Reprocher qu'on va remonter la hauteur d'un pont pour rendre service à des gens qui font travailler, à mon avis, des gens du canton, reprocher devant une demoiselle

- **Mme Villard**

Là, on est sûr de l'accueil de famille.

- **Alban Guillemin**

C'est paradoxal.

- **Claudine Fournet**

Vous faites un résumé un peu rapide les questions de l'opposition quand-même.

-**orateur x**

Donnez l'exemple en disant : il faut aider les gens qui vont travailler sur Aubenas, il faut aider les gens à créer des emplois sur Largentière. Non ?

- **Mme Villard**

Non, mais je pense que c'est deux choses différentes du coup. Parce que à l'heure actuelle, ce n'est pas qu'un bassin de vie ne permet pas

- **Alban Guillemin**

Si le travail était à Largentière, il n'y aurait pas à augmenter jusqu'à 18h30 la garderie.

- **Mme Villard**

Le bassin de vie ne permet pas à des parents actifs, à tous les parents, il y en a, mais il n'y en a pas tous. Il y en a qui travaillent sur le bassin de vie d'Aubenas et de Joyeuse. Et la garderie qui termine à 18h00, c'est limitant pour ces parents-là. Il avait été évoqué et ça avait été acté. Les agents étaient d'accord pour 18h30.

- **Alban Guillemin**

Ce matin-même, on a parlé avec madame Florence Cellier, qui était présente ce matin. On en a fait un point avec les agents sur place. J'attendais aussi que notre secrétaire de mairie puisse rentrer. Il prend aussi les congés il a le droit. Tant que je n'avais pas toutes les données, on

essaie de faire un point et un roulement au niveau des horaires, des plannings horaires. On essaye de mettre ça en place, mais ça ne se fait pas à un claquement de doigt. On a le droit aussi à en parler sérieusement à ces personnes, c'est des agents qui ont aussi une vie. Terminer à 18h30, ce n'est pas anodin, surtout quand on fait déjà fait une grosse journée du matin au soir, il faut arriver à trouver des plannings qui soient cohérents, avec des pauses qui soient cohérentes. C'est aussi prendre, à mon sens, en considération les agents qui seront là jusqu'à une demi-heure de plus. Ça paraît pas grand-chose, mais...

**- Mme Villard**

Après, comme je vous l'ai proposé dans le mail, ça peut être... On a un logiciel informatique là-dessus. On peut mettre en place une grille 18 heures, 18 heures 30.

**- M. Le Maire**

J'aimerais bien que vous vous mettiez d'accord car il va falloir étudier le nouvel horaire de garderie alors qu'il y a 2 agents et les enseignants.

**- Alban Guillemin**

On a un plan de vigipirate qui a changé. Je continue parce que faut pas croire mais les plannings des agents, ce n'est pas simple. On a un plan vigipirate qui est renforcé, qui s'est mis en place. On a un souci également pour l'accompagnement dans les bus, puisque les protocoles changent. Donc, les plannings changent. On est toujours en mutation permanente. Et sincèrement, je tire toujours mon chapeau à nos agents qui s'adaptent toujours au mieux, qui sont toujours présents, qui essaient toujours de faire au mieux. Mais je n'ai pas non plus envie de les brusquer en permanence à leur dire: *tu me le fais, tu me dis ça*, et puis tu te mets en place. Ils arrivent déjà à... On va attendre de voir déjà comment ça se stabilise avec ce plan vigipirate renforcé qui implique un nouveau protocole. Et à partir de là, on va essayer de moduler ça.

**- M. Le Maire**

Très bien. Mais sur ce, je pense qu'on peut se souhaiter une ....

**- Mme Villard**

Est-ce que moi, j'ai une dernière question pour finir sur une note positive. Quand est-ce qu'aura lieu l'inauguration du jardin public ?

- M. Le Maire

Quand il sera fini.

- **Alban Guillemin**

Le plus tôt possible.

- **Orateur 5**

Il n'y a pas de tactique, non.

- **Mme Villard**

Il n'y a pas de... Est-ce que vous avez une idée de quand seront finis les travaux ?

- **M. Le Maire**

C'est compliqué de... Ça devait être juin puis septembre puis octobre.

- **Mme Villard**

C'est sous peu.

- **Mme Villard**

C'est sous peu, voilà.

- **M. Le Maire**

Dès que c'est fini on le fera au plus tôt.

- **Alban Guillemin**

C'est vrai qu'il y a beaucoup de jeunes qui y arrivent et c'est frustrant.

- **M. Le Maire**

On a beaucoup de mal, il rencontre un vrai succès, ce petit jardin. On a beaucoup de mal à les à contraindre à ne pas y aller pendant les travaux. Il y a beaucoup de gamins qui y sont.

- **Alban Guillemin**

Chapeau en tout cas, toutes les entreprises qui sont sur le secteur, parce que c'est vraiment un travail, un vrai défi de faire un tel jardin.

- **M. Le Maire**

Mesdames, messieurs, je vous souhaite une bonne soirée.